

RAPPORT ANNUEL

2021

I. LE RAPPORT DE GESTION5

Le rapport de gestion présente le régime, l'activité et les évolutions récentes constatées, ainsi que des éléments prévisionnels.

II. LES COMPTES ANNUELS.....9

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable

Le bilan décrit séparément, à la clôture de l'exercice, les éléments actifs et passifs du fonds et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres.

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître par différence l'excédent ou le déficit de l'exercice.

L'annexe comptable complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat, d'une part, en mettant en évidence tout fait significatif et, d'autre part, en indiquant toutes les explications nécessaires à une meilleure compréhension du bilan et du compte de résultat.

III. CERTIFICATION DES COMPTES17

Les cabinets Mazars et PricewaterhouseCoopers audits effectuent une mission d'audit et de contrôle des comptes du fonds portant sur les comptes annuels ci-dessus mentionnés. À l'issue de leur intervention, ils émettent une attestation jointe au présent document.

I. LE RAPPORT DE GESTION	5
PRESENTATION GENERALE	6
FINANCEMENT DE L'INCITATION FINANCIERE POUR LE DEPART ANTICIPE A LA RETRAITE	6
PAIEMENTS	7
STATISTIQUES	8
II. LES COMPTES ANNUELS	9
LES DOCUMENTS DE SYNTHESE ET LE RESULTAT	11
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	11
RESULTAT ET RESERVES	14
ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE	15
FAITS CARACTERISTIQUES	15
EVENEMENTS POST-CLOTURE	15
ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
PRINCIPES GENERAUX	15
REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES	15
ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN	16
1 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES	16
2 : DISPONIBILITES	16
3 : CAPITAUX PROPRES	16
4 : DETTES ET COMPTES RATTACHES	16
ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	16
5 : CHARGES D'EXPLOITATION	16
6 : PRODUITS D'EXPLOITATION	16
III. CERTIFICATION DES COMPTES	17

I. LE RAPPORT DE GESTION

PRESENTATION GENERALE

La mairie de Fort-de-France propose à ses personnels un dispositif de départ à la retraite anticipée avec incitation financière, dont le financement est assuré dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Ce dispositif s'adresse aux agents titulaires et non titulaires, âgés de 60 ans et plus.

Ces départs à la retraite font l'objet d'un paiement sous forme de capital au profit des agents.

Pour réaliser cette opération, elle a sollicité la Caisse des Dépôts qui a accepté la gestion administrative et financière du dispositif à partir du 1^{er} avril 2002, dans le cadre d'une convention en date du 16 avril 2002 modifiée par une nouvelle convention en date du 26 janvier 2004.

Cette gestion est assurée par la Direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, au sein de la Direction de la gestion à l'établissement de Bordeaux.

Le paiement de l'incitation financière intervient à la demande de la ville de Fort-de-France qui indique à la Caisse des Dépôts les coordonnées du bénéficiaire ainsi que le montant du capital à libérer.

En contrepartie de ses prestations, la Caisse des Dépôts perçoit une rémunération représentant les frais engagés pour sa gestion.

Le dispositif est alimenté par la ville de Fort-de-France en fonction des besoins.

FINANCEMENT DE L'INCITATION FINANCIERE POUR LE DEPART ANTICIPE A LA RETRAITE

La mairie de Fort-de-France a assuré le financement du fonds pour 2021 à hauteur de 674 764,64 €.

DATE DE VERSEMENT	MONTANT
27/04/2021	20 152,50
02/06/2021	31 470,03
30/07/2021	405 517,35
27/09/2021	140 241,59
11/11/2021	37 723,07
17/12/2021	39 660,10
Total	674 764,64 €

PAIEMENTS

Le paiement de l'incitation financière intervient à la demande de la ville de Fort-de-France qui indique à la Caisse des Dépôts les coordonnées bancaires et postales du bénéficiaire ainsi que le montant du capital à libérer.

Il s'agit d'un montant net, les retenues de cotisations sociales et les formalités fiscales étant assurées par la ville de Fort-de-France.

Le délai de la réalisation du paiement est fonction des disponibilités financières, qui sont en principe tenues en adéquation avec les besoins de financement.

**MONTANTS PAYES AU TITRE DE L'INCITATION FINANCIERE
DE DEPART A LA RETRAITE ANTICIPEE
DE LA MAIRIE DE FORT DE FRANCE (en 2021)**

MOIS	NOMBRE DE PAIEMENTS	MONTANTS
MAI	2	20 152,50 €
JUIN	1	31 470,03 €
AOUT	17	405 517,35 €
OCTOBRE	3	140 241,59 €
NOVEMBRE	1	37 723,07 €
DECEMBRE	1	39 660,10 €
TOTAL	25	674 764,64 €

STATISTIQUES

FINANCEMENTS ET PAIEMENTS DES INDEMNITES DE
DEPART A LA RETRAITE DE 2002 A 2021

FINANCEMENTS	
<i>(en euros)</i>	
année	montant
2002	561 748,05
2003	2 878 531,00
2004	2 359 485,00
2005	816 937,00
2006	423 800,66
2007	407 347,85
2008	317 145,83
2009	969 569,85
2010	1 929 575,53
2011	1 217 542,38
2012	664 278,03
2013	448 702,96
2014	773 126,76
2015	1 101 819,77
2016	1 137 164,92
2017	539 493,36
2018	1 843 272,12
2019	2 102 463,68
2020	1 412 093,62
2021	674 764,64
Total	22 578 863,01

PAIEMENTS		
<i>(en euros)</i>		
année	nombre	montant
2002	27	411 153,00
2003	169	3 010 708,00
2004	90	2 305 926,00
2005	37	831 039,00
2006	20	432 887,34
2007	19	353 098,84
2008	20	375 863,22
2009	44	904 307,65
2010	73	1 929 575,53
2011	37	1 187 921,65
2012	25	693 898,76
2013	30	505 397,35
2014	33	716 432,37
2015	25	839 576,84
2016	47	1 440 838,54
2017	18	538 116,95
2018	56	1 840 098,03
2019	20	634 479,68
2020	90	2 843 197,42
2021	25	674 764,64
Total	905	22 469 280,81

II. LES COMPTES ANNUELS

LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE ET LE RESULTAT

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES D'ACTIF	Notes	2020	2019
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT		48 128	1 776 238
Créances et comptes rattachés	1	23 534	314 660
Frais de gestion		3 381	
Subvention à recevoir		20 153	314 660
Disponibilités	2	24 594	1 461 578
TOTAL GENERAL		48 128	1 776 238

BILAN PASSIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES DE PASSIF	Notes	2020	2019
CAPITAUX PROPRES	3	27 976	29 055
Report à nouveau		29 055	40 054
Résultat de l'exercice		(1 079)	(10 999)
DETTES		20 153	1 747 183
Dettes et comptes rattachés	4	20 153	1 747 183
Prestataires charges à payer		20 153	1 745 763
Frais de gestion à payer			1 420
TOTAL GENERAL		48 128	1 776 238

COMPTE DE RESULTAT CHARGES

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES	Notes	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION	5	1 118 666	2 065 687
Prestations sociales		1 117 587	2 054 688
Prestations sociales		1 117 587	2 054 688
Charges externes		1 079	10 999
Frais administratifs		1 079	10 999
Autres charges de gestion courante			
TOTAL DES CHARGES		1 118 666	2 065 687

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS	Notes	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	6	1 117 587	2 054 688
Financement		1 117 587	2 054 688
Autres produits de gestion courante			
TOTAL DES PRODUITS		1 117 587	2 054 688
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 079)	(10 999)

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

Rubriques	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 117 587	2 054 688
Financement	1 117 587	2 054 688
Autres produits de gestion courante		
CHARGES D'EXPLOITATION	1 118 666	2 065 687
Prestations sociales	1 117 587	2 054 688
Prestations sociales	1 117 587	2 054 688
Charges externes	1 079	10 999
Frais administratifs	1 079	10 999
Autres charges de gestion courante		
A - RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 079)	(10 999)
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		
B - RESULTAT FINANCIER		
C - RESULTAT COURANT (A+B)	(1 079)	(10 999)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
D - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL DES PRODUITS	1 117 587	2 054 688
TOTAL DES CHARGES	1 118 666	2 065 687
RESULTAT DE L'EXERCICE (C+D)	(1 079)	(10 999)

RESULTAT ET RESERVES

(en euros)

	2020	2019	2018	2017	2016
Report à nouveau	29 055	40 054	1 957	5 128	49 730
Résultat de l'exercice	(1 079)	(10 999)	38 098	(3 171)	(44 602)
CAPITAUX PROPRES	27 976	29 055	40 054	1 957	5 128

Le résultat déficitaire, d'un montant de 1 079 € sera affecté au compte de report à nouveau.

ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

FAITS CARACTERISTIQUES

Le FMFF, retient l'approche ciblée, proposée par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), pour décrire les impacts de la Covid-19 sur le bilan et sur le compte de résultat. Cette approche présente les principaux impacts jugés pertinents. La Direction de la Caisse des Dépôts n'a pas identifié d'impact significatif sur les agrégats du Bilan et du Compte de résultat. En effet, le fonds finance un dispositif de départ à la retraite anticipée pour le personnel de la mairie de Fort-de-France.

A la date d'arrêté des comptes et des états financiers 2020 du fonds, la Direction de la Caisse des Dépôts n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du FMFF à poursuivre son exploitation. L'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'élaboration de ses comptes reste donc parfaitement pertinente.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

La comptabilité du Fonds de la mairie de Fort-de-France (FMFF) est tenue conformément aux dispositions du plan comptable général.

La nomenclature des comptes a été adaptée pour tenir compte de ses spécificités.

La comptabilisation des opérations effectuées par le FMFF est faite en application du principe du droit constaté, l'enregistrement des opérations en comptabilité étant effectué dès la naissance du droit qui la sous-tend encore appelé fait générateur.

Les documents de synthèse (bilan et compte de résultat) sont établis après ventilation des comptes de charges et de produits sur exercice antérieur.

REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES

Frais de gestion

La Caisse des Dépôts, en tant que gestionnaire, met à la disposition du FMFF des moyens en personnel, informatique et fonctionnement. En contrepartie de ses prestations, la CDC perçoit une rémunération représentant le montant des frais engagés pour la gestion du fonds.

En application de l'article 4 de la convention du 26 janvier 2004, la rémunération de la Caisse des Dépôts est limitée à 0,70 % du montant des prestations versées au cours de l'exercice.

La Cour des comptes a recommandé l'application de la TVA sur le montant des frais administratifs. Cette recommandation a été mise en œuvre à compter de l'exercice 2012.

ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN

1 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Le montant de 23 534 € est constitué d'un avoir sur les frais administratifs de 3 381 € et des produits restants à recevoir pour 2020 de la mairie de Fort de France pour 20 153 €.

2 : DISPONIBILITES

Leur montant s'élève à 24 594 €.

3 : CAPITAUX PROPRES

Ils correspondent aux résultats cumulés depuis l'origine du fonds (27 976 €).

4 : DETTES ET COMPTES RATTACHES

Elles sont composées des charges à payer sur prestations 2020 pour 20 153 € qui seront versées au cours de l'année 2021 lorsque la subvention sera reçue de la part de la mairie de Fort de France.

ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5 : CHARGES D'EXPLOITATION

Elles sont composées :

- de prestations versées au cours de l'exercice qui s'élèvent à 1 097 434 € et qui correspondent aux paiements de 39 dossiers pour l'année 2020 (contre 10 dossiers en 2019),
- de prestations à payer concernant 2 dossiers pour un montant de 20 153 €,
- des frais administratifs de 1 079 € pour l'exercice 2020.

Le montant total payé par le fonds en 2020 au titre de l'incitation financière de départ à la retraite anticipée représente 2 843 197 € (91 dossiers) :

- 1 097 434 € au titre de 2020
- 1 745 763 € au titre de 2019.

6 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Le financement du fonds est assuré par la mairie de Fort-de-France.

Le montant de 1 117 587 € comptabilisé durant l'exercice correspond à onze versements reçus pour des dossiers 2020 pour un montant de 1 097 434 €, et à un financement à recevoir de 20 153 €.

En 2020, le financement total versé par la mairie de Fort-de-France s'élève à 1 412 094 € dont :

- 1 097 434 € au titre de 2020
- 314 660 € au titre de 2019.

III. CERTIFICATION DES COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie